



10361 RM



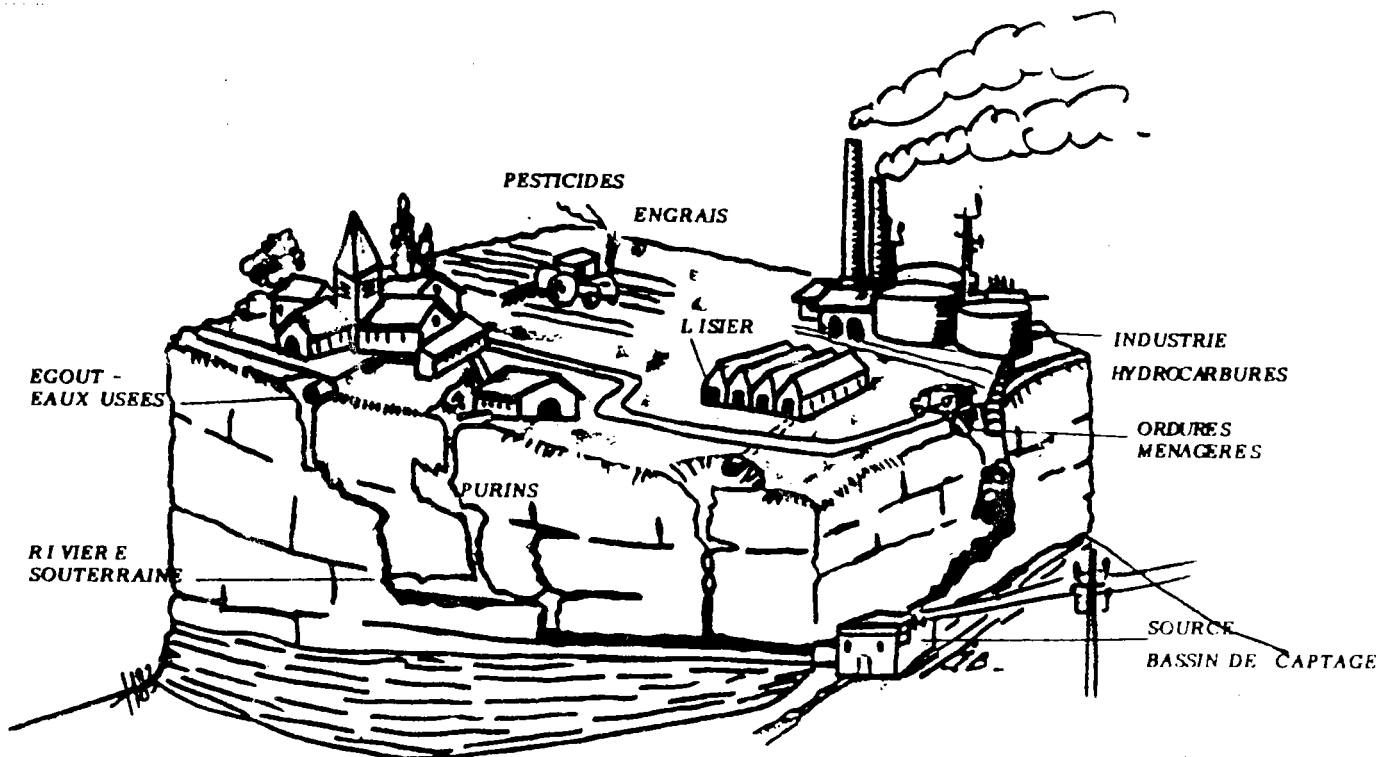
Agence de l'eau
Rhin-Meuse

COMMISSION PERMANENTE D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES EAUX SOUTERRAINES ET DES CAVERNES DE LORRAINE

SECTEUR POLLUTION DES EAUX

POLLUTIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA FENSCH
ET SES MARGES ... UN AN APRES ...

Par B. HAMON et J.F. SCHNEIDER, membres de la
CPEPESC LORRAINE



LES ROCES CALCAIRES FISSUREES ET PERMEABLES NE PEUVENT PAS ASSURER UNE FILTRATION EFFICACE
DES EAUX DE SURFACE

LA POLLUTION PEUT AINSI ATTEINDRE TRES RAPIDEMENT LES EAUX SOUTERRAINES

Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes de la REGION LORRAINE

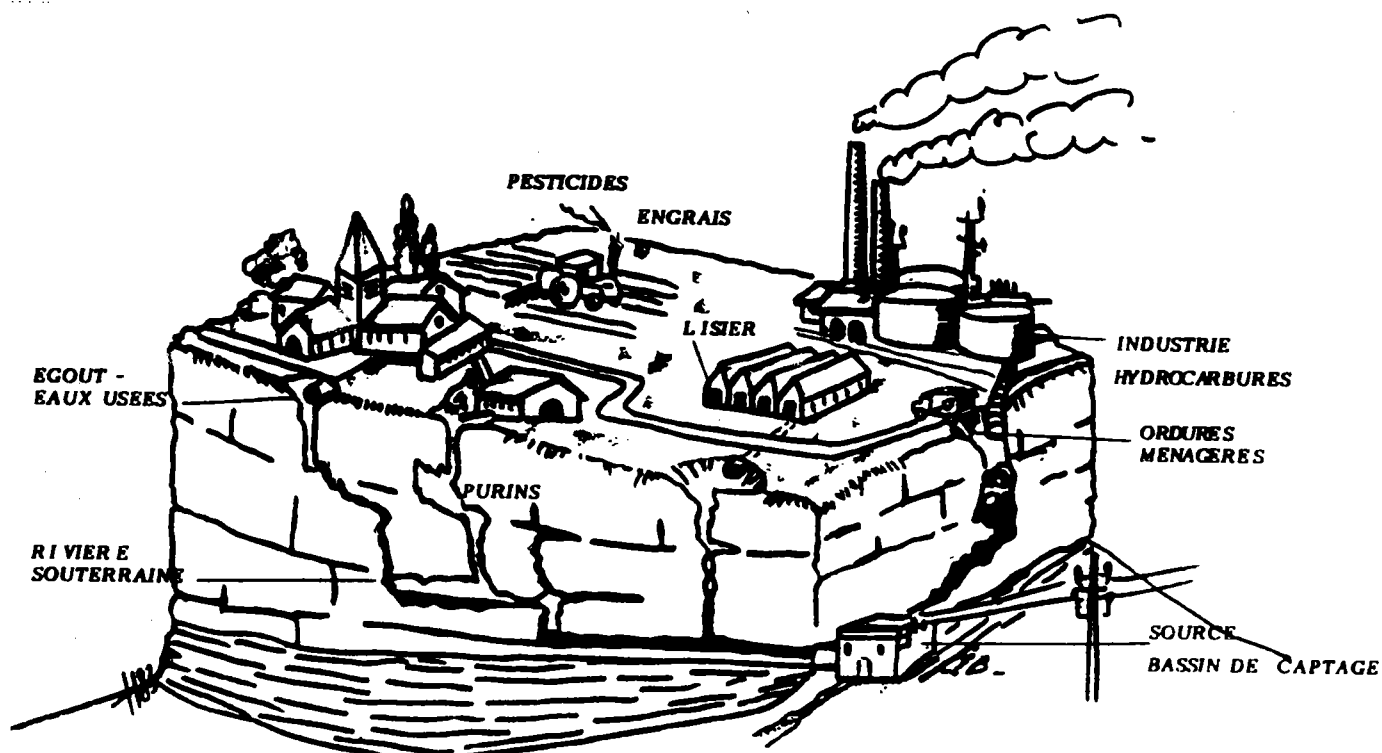
Septembre 1984.

COMMISSION PERMANENTE D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES EAUX SOUTERRAINES ET DES CAVERNES DE LORRAINE

SECTEUR POLLUTION DES EAUX

POLLUTIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA FENSCH
ET SES MARGES ... UN AN APRES ...

Par B. HAMON et J.F. SCHNEIDER, membres de la
CPEPESC LORRAINE



LES ROCHES CALCAIRES FISSUREES ET PERMEABLES NE PEUVENT PAS ASSURER UNE FILTRATION EFFICACE
DES EAUX DE SURFACE

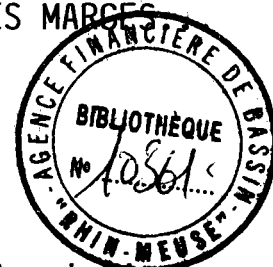
LA POLLUTION PEUT AINSI ATTEINDRE TRES RAPIDEMENT LES EAUX SOUTERRAINES

Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes de la REGION LORRAINE

Septembre 1984.

POLLUTIONS SUR LE BASSIN VERSANT DE LA FENSCH ET SES MARGES UN AN APRES...

Par B. HAMON ET J.F. SCHNEIDER.



Il y a deux ans notre Association, la Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux et des Cavernes de LORRAINE signait une convention avec le Ministère de la Santé en vue de réaliser un travail de sensibilisation sur les problèmes de pollutions qui se posaient dans le Canton de FONTOY et qui risquaient, compte tenu de la nature géologique du sol d'entraîner des contaminations tant bactériennes que chimiques des Nappes d'Eau Souterraines captées en partie pour la consommation humaine.

Ce travail a donné lieu à une intense campagne d'information et d'éducation tant auprès des élus locaux, des administrations que des scolaires vers lesquels un effort particulier fut entrepris plus particulièrement au courant de l'année 1983.

Le bilan de ce travail peut s'établir à ce jour comme suit :

- rédaction, à l'attention du Ministère de la Santé d'un rapport général d'environ 300 pages comportant toutes les données que nous avons pu rassembler pendant la durée de validité de la convention sur le terrain (géologie - analyses d'eaux résiduelles - pollutions et incidences sur l'environnement - dossier pédagogique et plaquettes d'information) ;
- diffusion à l'ensemble des élus du Canton (Maire, Député et Conseiller Général, ainsi qu'auprès des services administratifs partenaires de notre action d'un ensemble de notes et circulaires relatives aux périmètres de protection et à la sauvegarde des eaux souterraines, aux activités agricoles, aux unités de traitement et d'assainissement, aux dépôts d'ordures ménagères, détritiques et abandon de cadavres d'animaux ;
- réalisation d'un montage de 100 diapositives relatif aux causes majeures de la pollution des eaux souterraines dans les secteurs calcaires avec une approche géologique; ce montage a pu être diffusé auprès d'environ 2500 élèves en l'espace de deux ans tant des cycles primaires que secondaires ;
- réalisation et publication d'un livre pour les jeunes de 12 à 16 ans avec l'I.C.E.M. (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne) intitulé "La Pollution des Eaux Souterraines" édité par la C.E.L. (Coopérative de l'Ecole Laïque) à 25000 exemplaires et diffusé au niveau national ;

- réalisation et parution d'articles divers dans des revues ou publications destinées à l'enfance ("J-MAGAZINE" par exemple) ou aux adultes (Environnement - Défense de la Nature).

- réalisation et parution en Septembre 1984 avec le C.D.D.P. de Moselle (Comité Départemental de Documentation Pédagogique) et le C.R.D.P. de LORRAINE (Comité Régional de Documentation Pédagogique) d'une plaquette augmentée de 24 diapositives sur le thème de la "Pollution des Eaux Souterraines en Pays Calcaires".

L'ensemble de ces actions s'inscrivaient en suite de recherches déjà entreprises par notre association dans ces mêmes secteurs géographiques dès 1979/1980 qui avaient débouché alors sur la parution d'une plaquette inventoriant les phénomènes karstiques et de pollution et une émission sur la pollution et l'environnement réalisée avec F.R. 3 LORRAINE.

Nous avons sollicité auprès du Ministère de la Santé l'attribution d'une seconde subvention pour oeuvrer à la diffusion de ces références pédagogiques auprès des élus de Moselle (plus spécialement les gestionnaires d'adduction de réseaux publics d'alimentation en eau), d'effectuer une étude géologique et de pollution identique dans le secteur de VERNEVILLE/AMANVILLERS, et de tenter de démontrer à partir de quelques exemples simples que les solutions aux pollutions dont nous avons établi un triste constat ne grèveraient pas forcément les budgets communaux et ne constitueraient pas forcément un frein au développement socio-économique d'une Collectivité Territoriale tout en permettant d'améliorer son environnement, (il s'agit là en effet, d'un argumentaire que nous entendons souvent tant de la part d'élus locaux que de responsables industriels ou artisanaux - voire des agriculteurs).

Le 22 Mars 1984, Le Ministère de la Santé nous faisait savoir par le biais du Comité Consultatif Départemental de Promotion de la Santé que ce projet n'a pas pu être retenu.

Le Bureau de l'Association réuni en Avril 1984 établissait le constat suivant :

- 1) - l'ensemble de nos partenaires, chacun en ce qui les concerne et suivant ses compétences nous ont adressé des félicitations pour ce travail; citons entre autres :
 - Monsieur le Président du Comité Départemental de Promotion de la Santé;
 - Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de Moselle;
 - Monsieur le Sous-Préfet de THIONVILLE.
- 2) - la CPEPESC LORRAINE a largement tenu ses engagements souscrits dans le cadre de la convention d'une part à réaliser un matériel pédagogique appréciable et d'autre part à mettre le doigt, **sans complaisance, mais aussi sans parti pris**, sur l'état sanitaire et d'environnement globalement déplorable existant sur le bassin versant de la Fensch et ses marges (Canton de FONTOY.).

3) - un certain nombre d'élus locaux n'ont pas apprécié ce travail qu'ils ont interprété comme étant à la fois une ingérence et une attitude négative de notre part, ce qui s'est traduit par exemple par l'interdiction - chasseurs interposés - d'accéder aux phénomènes karstiques intéressants pour les spéléologues ou par des remarques déplacées lorsque certains de nos membres d'Association allaient faire un constat du fonctionnement des unités de traitement ou du déversement illicite de boues dans les milieux naturels.

Le Bureau a néanmoins conclu, en substance que la C.P.E.P.E.S.C. LORRAINE ainsi que toutes les Associations qui se sont jointes à notre travail avaient bien rempli leur contrat et que cela ne pouvait évidemment pas faire plaisir à tout le monde.

Il a été en outre décidé, sur une base de travail plus réduite, par manque de moyens financiers essentiellement, de poursuivre notre combat dans ce secteur de la Moselle pour la protection des Eaux Souterraines sur les bases suivantes, ce que notre Assemblée Régionale de LOUPERSHOUSE a entériné :

- **poursuite du travail pédagogique commencé;**
- **publication** d'un bilan sur les pollutions ou améliorations constatées sur le terrain avec une large information locale.

Ce rapport, réalisé après plusieurs visites sur le terrain entre les mois d'Avril et d'Août 1984 répond à ces objectifs.

Il s'agit d'un inventaire remis à jour, la 3^o édition que la CPEPESC LORRAINE réalise en cinq ans dans ce secteur.

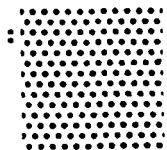
Il réactualise, précise, reformule des constats bien souvent déjà établis en insistant sur les améliorations ou les aggravations constatées.

Une fois de plus, nous nous attachons aux "gros points noirs" de pollution et si nous ne prenons pas en compte un certain nombre d'autres pollutions (cimetières, activités agricoles, rejets artisanaux, de particuliers, puits perdus ...), ce n'est pas que nous en sousestimons les risques ou les incidences pour les milieux.

Enfin, nous avons attribué, à titre indicatif, un "indice de saleté" ou au contraire d'amélioration très nette pour les principaux points noirs en fonction des efforts entrepris :

Effort: Amélioration :

Situation inchangée, voire aggravée



En conclusion : trois problèmes sont cruciaux :

- L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF avec les évacuations des boues;
- LES ORDURES MENAGERES avec des abandons de cadavres d'animaux;
- L'APPARITION DE GIGANTESQUES RESERVOIRS D'ENGRAIS LIQUIDES et l'absence de règlementation en la matière.

COMMUNE D'ANGEVILLERS

- * N° d'ordre dans la commune : 1
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
BOIS DE RAIDEBUSCH
x = 867,65
y = 1 193,30
z = 330

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Ordures ménagères à l'orée du bois - inchangé. (pneus, ferraille, matières fermentescibles, matelas, etc...).

Risques : non loin de la perte de Tiefendal, ce dépôt sauvage risque de polluer les nappes d'eau souterraines épuisées en partie à la Mine de la Paix par le S.I.E. de FONTOY.

- * N° d'ordre dans la commune : 2
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
ANCIENNES CARRIERES CALCAIRES
LE CHEMIN DE FONTOY
x = 868,05
y = 1 193,40
z = 345

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt communal d'ordures ménagères :

* dépôt haut fermé.

* dépôt contigu ouvert : (détritus divers : ordures ménagères, cartons, etc...)
Terre plein facile - Pancarte.

Etabli dans d'anciennes carrières, dans le vallon qui mène de FONTOY à ANGEVILLERS, ce dépôt, officiellement interdit par la commune, continue à recevoir des ordures et détritus divers; Située en amont de la perte de Tiefendal, cette décharge partiellement active présente un risque pour les eaux de la Mine de la Paix pour plusieurs décennies encore.

- * N° d'ordre dans la commune : 3
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
ANCIENNE CARRIERES CALCAIRES
LE CHEMIN DE FONTOY
x = 868,15
y = 1 193,40
z = 345

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Jets de détritus divers (en voie de comblement avec des matériaux sains mais ferraille et détritus divers) dans une petite excavation située dans un terrain privé à environ 150 m de la décharge communale. Présente de ce fait les mêmes risques pour les eaux souterraines que les autres dépôts.

- * **N° d'ordre dans la commune : 4**
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
VILLAGE STATION EPURATION

x = 868,65
y = 1 193,80
z = 361



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

La commune d'ANGEVILLERS a réalisé entièrement l'évacuation de ses eaux usées par canalisation étanche vers l'unité de traitement de FONTOY : une canalisation de diamètre 200 est en place depuis juillet 1984 ; les eaux pluviales sont reçues dans un collecteur de diamètre 700. Un déversoir d'orage peut recevoir en cas d'intempéries une partie des eaux usées (dans ce cas les eaux brutes peuvent être déversées non loin de la perte du lieu dit "Tiefendal".

(Cette perte est citée dans le rapport géologique de janvier 1975 (Etude du Bassin Ferrifère d'AMERMONT OTTANGE). Elle rejoint les mines de STE BARBE, BURBACH et FONTOY.

Il reste à détruire la vieille station, à assainir son environnement immédiat (des boues séchées étaient visibles en juillet) à supprimer définitivement les rejets de purins dans le réseau d'assainissement ; à vérifier les branchements dans le réseau séparatif communal.

Dans tous les cas, on peut dire que c'est ANGEVILLERS qui a consenti le plus gros effort en assainissement dans le secteur au cours de ces trois dernières années.

- * **N° d'ordre dans la commune: 5**
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
DOLINE DU CAMP MILITAIRE

x = 869,85
y = 1 194,75
z = 380

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt de détritux divers : doline comblée avec grabats, tuiles, etc...)

A ce jour, cette doline n'existe plus mais, elle peut présenter un risque suivant la nature des matériaux qui ont servi à son comblement.

- * **N° d'ordre dans la commune : 6**
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
FOSSE DU CHEMIN DU STADE

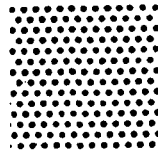
x = 868,55
y = 1 193,90
z = 370

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Détritux en bordure du chemin vicinal : poubelles plastiques, ferraille, ordures fermentescibles).

COMMUNE DE AUMETZ

- * N° d'ordre dans la commune : 1
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
VALLON SEC DE LA PIERREUSE
x = 862,30
y = 1 197,30
z = 373



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

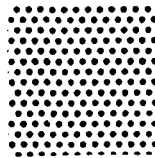
Ce petit "ruisseau" ou vallon sec reçoit :

* les eaux brutes d'une bonne partie de la commune de AUMETZ qui débouchent par un collecteur en amont de la station ;

* les effluents mal traités d'une station d'épuration défectueuse gérée par la Ville de AUMETZ.

Ces "liquides", après un parcours de 1,5/2 kms, disparaissent progressivement dans les calcaires fissurés et faillés. Ils polluent les eaux souterraines des Mines de Gustave Wiesner et d'Ottange, une partie des Mines de NONDKEIL/BURE, et, plus récemment à cause des dépilages miniers, les eaux d'exhaure de la Mine St Michel ARBED. Ces eaux sont partiellement exploitées respectivement par la commune de OTTANGE, le S.I.E. de FONTOY, la commune d'AUDUN LE TICHE. Ce fossé/perte est signalé dans le rapport géologique de janvier 1975 (Etude du Bassin Ferrifère d'AMERMONT OTTANGE). Des hydrocarbures ont été observés. Il s'agit d'un point noir du plateau. A noter que pour 1984, les eaux usées ont été sciemment détournées vers une nouvelle perte proche de la précédente.

- * N° d'ordre dans la commune : 2
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
STATION D'EPURATION
x = 862,05
y = 1 197,25
z = 375



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Station d'épuration défectueuse et non étanche gérée par la commune de AUMETZ.

Cette vieille station est juste bonne à être démolie : fissurée, les "jus" coulent de partout ; elle ne "traite" pas la moitié des habitations de la commune en pollution et le peu qu'elle traite est rejeté avec une forte charge de pollution

La commune a procédé il y a un peu plus de 2 ans, à un "replâtrage" de cette unité, sans succès.

La solution est double : révision du réseau et des branchements
reconstruction d'une nouvelle unité de traitement.

* N° d'ordre dans la commune : 3

Phénomènes et coordonnées LAMBERT
DEPOT D'ORDURES DU CHEMIN DE BURE
ANCIEN ETANG A GLACE

x = 862,45
y = 1 197,35
z = 371

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Détritus :

Petit dépôt sauvage fluctuant dans une excavation en voie de comblement.

* N° D'ordre dans la commune : 4

Phénomènes et coordonnées LAMBERT
DEPOT SUR SOL CALCAIRE

x = 862,20
y = 1 196,00
z = 378

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt d'ordures ménagères communal : bien qu'étant fermé depuis plusieurs années, il y a encore des déchets "actifs" qui y sont déversés. La charge de pollution de ce vaste dépôt (véritable petite colline dans le paysage) n'est pas sans présenter de risque pour l'avenir, du fait de rémanence de certains produits (cette remarque s'applique à tous les dépôts).

* N° d'ordre dans la commune : 5

Phénomènes et coordonnées LAMBERT
"L'EPINE/GAISSBUCH"

x = 862,89
y = 1 198,85
z = 395

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Ordures ménagères, détritrus divers (ferraille) jetés dans les crevasses issues des dépilages miniers ; les risques de contamination des aquifères souterrains sont évidents.

COMMUNE DE BOULANGE

* N° d'ordre dans la commune : 1

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

VALLON SEC DU MOULIN WEBER ET STATION D'EPURATION

x = 862
y = 1 192,65
z = 305

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Les eaux traitées de la station d'épuration géré par la commune de BOULANGE sont dirigées dans un petit vallon sec où progressivement elles se perdent : en été, le vallon est à sec. En 1979, le détournement partiel des effluents avait conduit ces derniers dans une crevasse minière. Ces eaux transitent dans la masse calcaire vers les mines de FONTOY (trajet BASSOMPIERRE - IDA AMELIE).

A noter qu'en 1984, des boues sont stockées ou déversées en bordure du chemin d'accès à la station en dehors de son périmètre (de 2 à 4 m³ ont pu être observés en juin 1984).

* N° d'ordre dans la commune : 2

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

"CARRIERES HOULHAC/LES CASTORS"

x = 862,70
y = 1 194
z = 340



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

(Ancienne carrière) Dépôt désormais fermé et entouré ; écriteau du SIVOM de FONTOY enlevé ; décharge interdite ; nette amélioration.

A noter la persistance en limite de l'ancienne décharge d'un dépôt sauvage (matelas, ferraille, ordures fermentescibles, de 3 à 5 m³ de volume).

* N° d'ordre dans la commune : 3

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

CARRIERES CALCAIRES LA FERME NOIREL

x = 862,90
y = 1 194,20
z = 340

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt de détritrus dans une excavation.

Un WC de chantier qui se déversait dans ces carrières où les excréments disparaissaient dans le calcaire se trouve toujours en place.

* N° d'ordre dans la commune : 4

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

SOL CALCAIRE LA CROIX ST LAMBERT

x = 861,70

y = 1 191,17

z = 301

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt de débris divers en bordure de route supprimé : bosquet d'arbres enlevés.

* N° d'ordre dans la commune : 5

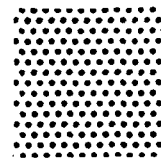
Phénomènes et coordonnées LAMBERT

LIMITE TRESSANGE/BOULANGE "LES BURKIENNES"

x = 863,10

y = 1 114,40

z = 335



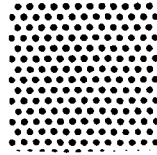
POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt avec cadavres de chien et viandes diverses en décomposition (au moins 5 sacs en avril 1984 qui auraient été déversés là par un vétérinaire du secteur du Pays Haut).

Déchets : lits, matelas, ferraille, etc... dans carrière calcaire à vif, à moins de 2 km de la station de pompage de LUDELANGE (gérée par le SIE de FONTOY).

COMMUNE DE ESCHERANGE

* N° d'ordre dans la commune : 1
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
CARRIERES CALCAIRES IN DER CLAUS
ROUTE DE RONCHONVILLERS
x = 869,60
y = 1 197,28
z = 385



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Ordures ménagères et détritrus divers (ferraille, matelas, ordures fermentescibles).

Décharge tentaculaire "fermée", mais toujours active.

Accès facile : les déversements s'effectuent dans une ancienne carrière désaffectée toute proche et à ses abords (le long du C.D.).

Arbres coupés - incendie de décharge.

En 1984, la situation s'est aggravée.

COMMUNE DE FONTOY

- * N° d'ordre dans la commune : 1
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
PERTE DU LANGHERDER

x = 866,90

y = 1 191,60

z = 270

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Eaux usées d'ANGEVILLERS (voir ANGEVILLERS).

Ce point est favorablement réglé. (un curage de fossé récent à permis de nettoyer les saletés que contenait le fossé).

- * N° d'ordre dans la commune : 2
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
VALLON SEC DE TIEFENDAL

x = 867,40

y = 1 192,80

z = 315

POLLUTION ET REPERCUSSIONS

Eaux usées d'ANGEVILLERS: mêmes remarques que ci-dessus.

Ce point est favorablement réglé: mêmes remarques que ci-dessus.

A noter toutefois les risques de pollution du fait du déversoir d'orage.

- * N° d'ordre dans la commune : 3
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
RESURGENCE DE LA FENSCH

x = 865,80

y = 1 190,40

z = 180

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Il a pu être observé au cours du 1er semestre 1984 :

- * des détritits divers (papiers, cartons, plastiques, ferraille),
- * des excréments humains séchés et trace de déversement d'eaux usées ménagères,
- * mauvaises odeurs,
- * rongeurs (grains de blé empoisonnés).

Un déversoir d'orage colmaté (ensablé - unitaire est responsable de cette situation) dirige les eaux usées vers la régurgence.

Cette situation fait que la Fensch circule, au départ, sur un lit très sale, fissuré lui-aussi, et que s'amorcent à certaines périodes de l'année des phénomènes d'entrophisation.

COMMUNE D'HAVANGE

* N° d'ordre dans la commune : 1

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

ANCIENNE EXCAVATION EN BORJURE DU D 14

x = 866,65

y = 1 194

z = 346

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Ancien dépôt d'ordures d'accès facile (papiers, cartons).

Risque de réactivation malgré un panneau.

* N° d'ordre dans la commune : 2

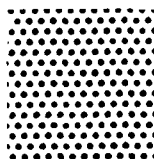
Phénomènes et coordonnées LAMBERT

ANCIENNE CARRIERE LA KILLEBRICK

x = 865,60

y = 1 194,40

z = 335



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt d'ordures ménagères et épaves de voitures (2 véhicules CITROEN en juillet).

Ces carrières plus profondes mettent le calcaire à vif et rendent le secteur vulnérable. Véritable dépôt d'ordures ; tous détritrus ; plusieurs tonnes de déchets ; des agriculteurs brûlent des pailles.

Situation aggravée, voire préoccupante.

* N° d'ordre dans la commune : 3

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

SUR SOL LA KILLEBRICK

x = 865,50

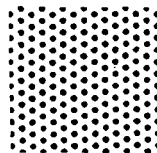
y = 1 194,35

z = 333

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Une cuve (marque SHELL), est toujours en place : elle contiendrait des engrais chimiques liquides : il n'y a pas de bassin de rétention ; il est impossible d'estimer les conséquences que pourrait avoir sur les eaux souterraines la rupture de cette cuve et la perte massive de plusieurs mètres cubes d'engrais liquides.

* N° d'ordre dans la commune : 4
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
PERTE LES PAQUIS N° 1 BORDURE D 14
x = 865
y = 1 194,40
z = 330



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Situation inchangée malgré les interventions des Administrations et les propositions de l'Agence Financière de Bassin RHIN-MEUSE.

Site très sale :

* fossé comprenant des boues résiduelles sur plus de 30 cm de profondeur, en fermentation primaire par endroit ;
absence de vie ; dégagement d'odeurs excrémentielles ;

*perte : cloaque nauséabond, fermentation active - Présence de rats.

- Rappelons que cette perte reçoit les eaux usées de la commune d'HAVANGE :

- * eaux de ménage (WC - Ménage),
- * eaux agricoles (purins),
- * eaux de pluie et de l'étang,
- * eaux de la route (sels),
- * hydrocarbures.

- Rappelons-en la forte contamination bactérienne (présence d'une salmonelle en été 1983, seule salmonelle mise, en Moselle, en évidence à ce jour dans une eau usée.

- Rappelons les communications karstiques de cette perte avec la résurgence de la Fensch et le secteur de Tiefendal. Ce secteur, s'il ne devait pas être assaini, constituerait un des points sensibles du plateau, la situation ne pouvant que s'aggraver dans les années à venir. Les constats pour 1984 ne viennent pas contredire des "précisions".

*** N° d'ordre dans la commune : 7**

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

CARRIERES D 14

x = 867,80

y = 1 193,90

z = 364

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt d'ordures ménagères : matelas, ordures putrescibles, peaux de mouton en décomposition, vidange hydrocarbures.

Ces déchets, ainsi que des détritrus solides (ferraille diverse), sont déversés à l'entrée d'une ancienne carrière comblée ; il n'est toujours pas déterminé encore la nature des éléments qui ont servi à combler cette carrière. Ce dépôt est en augmentation malgré un périmètre fermé (mais l'accès est facile et la porte toujours ouverte).

*** N° d'ordre dans la commune : 8**

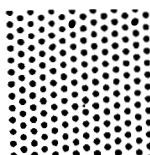
Phénomènes et coordonnées LAMBERT

CARRIERES D 14

x = 867,65

y = 1 193,90

z = 364



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Entreprise de peinture et ordures divers - inchangé.

Une entreprise du secteur, spécialisée dans les travaux de peinture, a trouvé dans ces vieilles carrières un site de choix pour y déverser ses saletés. A noter de plus, la présence de détritrus d'origine ménagère qui ont entraîné la naissance d'une vraie décharge : plusieurs tonnes d'ordures diverses déversées dans la carrière (ferraille, restes de voitures, ordures ménagères diverses, etc...) Situation très aggravée depuis un an.

COMMUNE DE ROCHONVILLERS

* N° d'ordre dans la commune : 1

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

VALLON SEC DU SENTIER DE TRESSANGE

x = 867

y = 1 196,50

z = 350

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Dépôt communal d'ordures ménagères en bordure d'un vallon sec.

1. L'ancien dépôt présente un risque potentiel de pollution (phénomène de percolation des pluies).

2. Il reste toujours un petit dépôt actif en bordure et en fin de l'ancien dépôt avec des apparitions de petits dépôts secondaires. Ce site est sale. (dépôt de bidons, matières fermentescibles, ferraille, etc...).

3. Le dépôt d'accès a été supprimé par la commune avec mise en place d'écrêteaux et d'un entourage simplifié interdisant l'accès : il s'agit là d'une amélioration.

* N° d'ordre dans la commune : 2

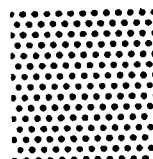
Phénomènes et coordonnées LAMBERT

VALLON SEC DU SENTIER DE TRESSANGE

x = 867

y = 1 196,50

z = 350



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

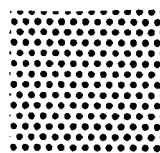
Déversement des eaux usées brutes de la commune de RONCHONVILLERS :

- * eaux de ménage (WC, ménage),
 - * observation de quelques hydrocarbures.
- Situation inchangée.

Ces eaux percolent à travers le banc calcaire et s'écouleraient vers les concessions minières d'OTTANGE mais aussi vers le tunnel Charles Ferdinand.

COMMUNE DE TRESSANGE

- * N° d'ordre dans la commune : 1
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
VALLON SEC DU FOND DE BURE
x = 866,15
y = 1 197,00
z = 335



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

La station d'épuration de l'annexe de BURE, évacue ses effluents dans le sous-sol par un fossé/perte, exutoire d'une lagune restaurée en 1981. Ces eaux imparfaitement traitées s'infiltrent dans le calcaire et rejoignent en partie la Mine de Bure Nondkeil.

Plusieurs m³ de boues sont déversées à même le sol à l'entrée de la station et à l'extension de son périmètre - (abords de la station en juillet 1984 : mauvaises odeurs).

- * N° d'ordre dans la commune : 2
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
VALLON SEC DU FOND DE BURE
x = 866,15
y = 1 197,05
z = 334

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Petit dépôt sauvage d'ordures et débris divers en aval et à proximité de la station dans le vallon sec, sur les calcaires. (ordures fermentescibles, ferraille).

- * N° d'ordre dans la commune : 3
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
"LES POINTS"
x = 863,00
y = 1 195,68
z = 368

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Installation de deux citernes d'engrais liquide sans cuve de rétention, à même le sol, à moins d'un kilomètre de la station de pompage de LUDELANGE.

Risques évidents pour les eaux souterraines (cf. HAVANGE).

Mais à noter l'absence de réglementation pour ce genre d'installation.

* N° d'ordre dans la commune : 4

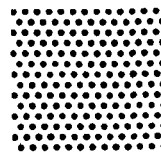
Phénomènes et coordonnées LAMBERT

STATION D'EPURATION DE TRESSANGE CENTRE

x = 864,80

y = 1 195,20

z = 332



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Cette station dessert TRESSANGE/Centre et une partie de l'annexe de LUDELANGE (quelques immeubles déversant encore leurs eaux usées dans le milieu naturel). La situation est inchangée, nous la rappelons :

* Les effluents traités, mais quelquefois très chargés, sont dirigés vers la perte 2 de HAVANGE (cf. HAVANGE).

* Les boues du silo sont déversées dans une excavation située en aval de la station (environ 30 m de la lagune). A u cours de cette étude, cette pratique a été observée, de façon sûre et certaine, à 2 reprises pour la seule année 1983 :

- la première en juin 1983,

- la seconde vers le 18 novembre 1983.

D'autres ont en lieu depuis et notamment en courant de la 1er semaine d'avril 1984.

Ces boues liquides et noires tapissent le fond de la carrière désaffectée et constituent une menace permanente pour la pollution des eaux souterraines (bactéries, micropolluants, hydrocarbures).

L'exhaure de LUDELANGE est toute proche (environ 800 m).

Des mesures coersitives s'imposent (D.D.A.S.S. - Agence de Bassin - Autorités Préfectorales...).

* N° d'ordre dans la commune : 5

Phénomènes et coordonnées LAMBERT

ELEVAGE INDUSTRIEL

ANCIENNE CITES MILITAIRES

x = 863,70

y = 1 194,80

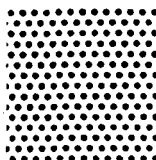
z = 332

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Problèmes possibles liés aux activités agricoles (élevage - épandage).

* N° d'ordre dans la commune : 5
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
PERTE LES PAQUIS N° 2

x = 864,85
y = 1 194,65
z = 368



POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Situation inchangée si ce n'est qu'en juillet 1984, il a pu être observé des boues résiduelles dans la doline.

- Rappelons qu'il s'agit de la perte principale du secteur et qu'elle reçoit :

- * les eaux usées traitées, mais quelquefois très chargées, de la station d'épuration de TRESSANGE CENTRE,
- * les eaux agricoles de drainage,
- * les eaux d'exhaure de la Mine de Bassompierre,
- * les eaux de voiries (sels).

- Rappelons une forte activité de bactéries indicatrices de la présence possible de germes pathogènes.

- Rappelons les incidences sur les mines outerraines dites de FERDINAND, STE BARBE, BASSOMPIERRE, FONTOY.

Cette perte a fait l'objet d'une citation dans le rapport géologique de janvier 1975 (Bassin Ferrifère d'AMERMONT OTTANGE). Ce secteur constitue lui aussi un risque grave et potentiel de contamination des eaux souterraines.

* N° d'ordre dans la commune : 6
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
VILLAGE

x = 865,30
y = 1 194,15
z = 332

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Elevage industriel. Jus agricole et épandage. (Inchangé).

* N° d'ordre dans la commune : 7
Phénomènes et coordonnées LAMBERT
SUR SOL PROCHE D'UNE PERTE

x = 865,15
y = 1 193,50
z = 332

POLLUTIONS ET REPERCUSSIONS

Ancien dépôt d'ordures sous saïnière. Rappelons, la aussi que ce dépôt, comme tout dépôt, présente, même inactif, un risque potentiel de pollution du fait des percolations météoriques.